LETTRE MUNICIPALE

Les Aultois.es au coeur des projets

Septembre 2020

C'est la rentrée !

En septembre, les enfants reprennent le chemin de l'école Simone Veil. Cette rentrée se fait bien sûr dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, que ce soit dans l'enceinte de l'école ou dans le ramassage scolaire ou encore les services de cantine.
Un onglet de notre site internet est consacré à la vie scolaire, vous y trouverez beaucoup d'informations techniques ou administratives que vous cherchez. N'hésitez pas à le consulter.
Un animateur est engagé par la commune dès septembre. Au delà de ses fonctions pour les associations, de médiation avec la jeunesse aultoise entre autres, il sera présent à l'heure du midi dans l'école, en soutien au personnel communal, pour continuer d'en faire un moment convivial.
Quelques nouveaux aménagements ont été faits en fin d'été, notamment en extérieur avec la création d'espaces potagers dont les élèves et leurs enseignants pourront s'emparer tout au long de l'année. Du potager à l'assiette, il n'y a plus qu'un pas...
A l'automne seront plantées des haies en fond de cour pour protéger les enfants des grands vents qui s'y engouffrent. Un abri sera posé devant l'entrée de l'école, afin que les parents venant chercher leurs enfants puissent être protégés des pluies.
Un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin est porté cette année par la classe des CM : L'A.M.E. « aire marine éducative » place la classe concernée au sein d'une dynamique territoriale gérée de manière participative par les élèves.
Et cette année, en mars, les élèves de CE et CM se rendront en classe de neige à Valloires dans les Alpes, pour 10 jours de découverte d'un tout autre contexte naturel, la montagne. Une nouvelle expérience.
Voilà donc cette année scolaire 2020-21 remplie de projets pour les jeunes Aultois... Bonne rentrée à tous !

Hélène BUSNEL
Adjointe au Maire chargée de l'éducation, la culture et la vie associative

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

ACTIVITÉ MUNICIPALE

"Les rencontres du samedi"
sont des rendez-vous entre les habitants, le maire et les élus municipaux pour débattre et échanger.
Tous les samedis de 10h30 à midi en mairie
le samedi 5 septembre : rencontre avec les riverains de la rue Charles Bréhamet et des rues voisines pour gérer au mieux les contraintes du chantier d'assainissement
le samedi 12 septembre : Circulation modifiée "Cavée verte"

Réunion du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard :
le lundi 28 septembre à 15h (lieu à définir)

LES TRAVAUX

DÉBUT DES CHANTIERS CONCERNANT LE CENTRE-BOURG

A partir du 7 septembre, l'entreprise Sade posera une canalisation de refoulement d'eaux usées **rue Charles Bréhamet**, entre l'avenue du Général Leclerc et la rue du Moulin. La circulation sera déviée par la rue de Saint-Valery.

Fin septembre, les travaux se poursuivront dans la **Grande Rue.**

Le mercredi 23 septembre à 18 heures, salle de l'ancien casino, aura lieu une **réunion d'information** sur l'organisation du chantier d'aménagement du centre-bourg.

Les propriétaires d'immeubles riverains seront contactés par un expert pour constater l'état des bâtiments avant les travaux au cas où ceux-ci subiraient un impact *(voir lettre d'août : référé préventif).*
Certains propriétaires seront contactés par la mairie pour la pose de lampadaires en applique sur des façades.

ABORDS DU CENTRE CULTUREL
et rue du Moulin
Le 8 septembre à 17h est organisée sur place une concertation avec les riverains des abords du Centre Culturel

VIE LOCALE

COMMÉMORATION
du 1er septembre 1944 - Libération d'Ault
Cérémonie au Monument aux Morts à 18h

EXPOSITION
Redécouvrir Ault sous l'occupation allemande à travers des centaines d'archives et photos exposées dans la salle municipale
mardi 1er septembre de 10h à 12h et 14h à 17h

BROCANTE
le dimanche 6 septembre : *brocante au quartier du Reposoir en faveur du* ***Téléthon***

BIBLIOTHÈQUE :
le vendredi 11 septembre à 20h,
soirée organisée en partenariat avec ***'J'écris Ton Nom" (JTN). Thème :*** *l'automne*

CONCERT
le dimanche 27 septembre *à 14h30 à l'ancien casino :* ***"House of blues"*** *au profit de la lutte contre le cancer, organisé par le* ***"Comité des fêtes"***

INITIATION LONGE-CÔTE
Rendez-vous à la base nautique le samedi 12 septembre *à 13h* ***et le samedi 26 septembre*** *à 14h30*

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2020

Chapelle Ste Edith du Bois de Cise :
Visites commentées et exposition de sculptures et d'aquarelles
Ouverture le samedi et dimanche de 9h à 18h *- gratuit*

Église St Pierre d'Ault :
Bâtiment classé et son beffroi ecclésiastique
Ouverture le samedi et dimanche de 10h à midi et de 14h à 16h *- gratuit*

Chapelle Notre Dame d'Onival
Ouverture le samedi et dimanche de 10h à 17h *- gratuit*

Bibliothèque municipale
Ancien Théâtre reconverti en bibliothèque avec son plafond en forme de coque de bateau renversé.
Contes de Thomas Dupont
le samedi 19 à 15h pour enfants,
à 18h pour adultes.
Ouverture de la bibliothèque le samedi et dimanche de 10h à 17h *- gratuit*

Villa Verveine
21 rue de Saint Valéry à Ault
Surprenante façade peinte de cette maison, que la propriétaire Caroline Dahyot transforme depuis vingt ans. À l'intérieur, plafonds, murs et plinthes sont les supports de sa créativité artistique.
Ouverture le samedi et dimanche de 10h à 19h *- gratuit*

Petit Casino d'Onival *(l'ancien dancing)*
81 bis rue de saint Valéry à Ault
La façade extérieure, inscrite au patrimoine, est un décor en rocaille, réalisé par Maxime-Narcisse Livera.
Exposition "Carnet de Voyage" *photographies de* ***Arnaud Berman****, Sculptures de* ***Iziak***
Ouverture le samedi et le dimanche de 10h à 18h *- gratuit*

Dialogues et démarches menés en août

Concertation et projet de développement des deux campings municipaux

A l'initiative des élus majoritaires de la commission développement local et tourisme, deux réunions inédites se sont déroulées le 30 juillet pour le camping la cavée verte, le 31 juillet pour le camping de la chapelle, mobilisant une centaine de personnes au total.
Ce fut l'occasion pour Marcel Le Moigne de présenter les points principaux de nos objectifs pour la prochaine saison 2021 en rappelant la situation géographique exceptionnelle de nos deux campings.
Au cours de ces deux réunions, l'équipe municipale a démontré sa volonté à faire évoluer l'organisation et la gestion de nos campings en qualifiant le potentiel existant, en améliorant les services rendus aux résidents, en priorisant les travaux à entreprendre, en augmentant le taux d'occupation des locations.
A été présentée une étude comparative de huit campings régionaux nous permettant de réfléchir sur le montant des tarifs qui n'avait pas évolué depuis 2014.
L'éloquent bilan financier des cinq dernières années a démontré la nécessité d'une augmentation dans une limite raisonnable nous permettant d'entreprendre les travaux indispensables.
Ceux-ci ont été listés grâce à la qualité des échanges avec les résidents et la remontée des enquêtes de satisfactions distribuées durant la saison 2020.
La nécessaire réécriture d'un règlement intérieur accompagné d'un contrat annuel à réactualiser s'est imposée.
Le paiement par internet a été évoqué et sera instauré en 2021, géré par les services de la commune et de la trésorerie libérant du même coup nos régisseurs de tâches administratives chronophages.
Ces deux réunions se sont terminées autour d'un pot durant lequel des échanges informels se sont poursuivis, chacun souhaitant que cette expérience soit renouvelée dans les années à venir.

Alain NICQUET
Adjoint au Maire chargé du développement local et du tourisme

Circulation douce

Vous êtres nombreux à nous faire part de vos inquiétudes face aux vitesses excessives observées dans nos rues. Mise en place de chicanes rue de Paris, passage du Bois de Cise en "Zone 30", font partie des réponses que la municipalité s'est engagée à apporter à ce problème récurrent. Dans le but notamment de faciliter le développement des modes de déplacements doux. Une autre mesure concernera très prochainement la "Cavée Verte" avec l'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée dès le début du mois de septembre.

Parfois appelée "chaucidou" (contraction de CHAUssée pour les CIrculations DOUces), la chaussée à voie centrale banalisée consiste en une voie centrale bidirectionnelle, délimitée par deux bandes de rive. Les accotements permettent la circulation des cyclistes, mais aussi des piétons en l'absence de trottoirs. Les véhicules motorisés roulent sur la voie centrale et peuvent se déporter vers la droite sur les accotements lorsqu'ils sont amenés à se croiser, en veillant toutefois à céder la priorité aux cyclistes et aux piétons.
La chaussée à voie centrale banalisée contribue à modérer les vitesses automobiles et procure un sentiment de sécurité pour les cyclistes et les piétons. Les retours d'expériences menées à Dieppe (depuis 3 ans entre le pont Colbert et le terminal transmanche) ou, tout près de nous, à Eu (depuis 1 an ZAC des Prés Salés) le prouvent.
Un Flyer d'explication sera diffusé prochainement et ce sera le thème des "Dialogues du samedi" du 12 septembre afin d'en débattre. Des discussions et rencontres seront organisées pendant l'année pour trouver ensemble des solutions.

Laurent CHOLET
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement

Décisions municipales prises en août

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2020

- **Les procès-verbaux des quatre Conseils Municipaux derniers** ont été approuvés à l'unanimité. Vous pouvez maintenant les consulter sur le site de la mairie.
- Le Conseil Municipal a adopté pour la première fois **un règlement intérieur** pour son fonctionnement.
- La mise en place du **paiement en ligne PAYFIP** a été approuvée. Elle permet aux citoyens de payer directement l'administration en ligne pour des services comme la cantine de l'école par exemple. Explication sur le site de la mairie.
- Il a été décidé de **renouveler le PASS'JEUNES**, qui permet d'être aidé financièrement dans les activités sportives ou culturelles (50% de réduction sur une licence). Le choix a été fait d'augmenter l'âge maximum de 18 ans à 21 ans pour en bénéficier.
- Il a été aussi approuvé la **mise en place du C.E.T. (Compte Épargne Temps)** pour tout le personnel de la commune.
- **Des renouvellements de contrats et de conventions** avec par exemple VEOLIA, CLESENCE, OISEAU BLEU ont été approuvés pour un an, afin de se donner le temps d'en vérifier les bilans et de faire des appels d'offres pour les contrats futurs.
- En revanche **l'avenant n°5 au plan financier du futur centre culturel**, communiqué par Le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, maître d'ouvrage délégué du projet, a été refusé par le Conseil Municipal. La somme demandée sur cet avenant correspond à 15% d'augmentation pour la part de la Commune ; cette part qui a déjà presque doublé depuis le départ du projet. Devant un plan financier confus et mal géré, la municipalité par ce geste, demande au SMBSGLP de revoir sa copie. Elle souhaite aussi que ce projet structurant pour le territoire soit mieux accompagné concrètement par les structures territoriales existantes.
- Un appel a été fait aux personnes intéressées de participer à la mise en place d'une **Commission Extra Municipale sur l'organisation culturelle.**
- Le bilan de la concertation publique sur le projet d'**aménagement du centre bourg** a été présenté . Des orientations ont été validées pour une évolution du projet.

CONTACTS ET INFOS PRATIQUES

La mairie

27 bis grande rue
80460 AULT

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h30-12h / 13h30-17h
le vendredi 08h30-12h /13h30-16h30
le samedi 10h-12h

Téléphone : 03 22 60 41 21
Le Site Internet : www.ault.fr
Facebook : Commune d'ault
Mail : secretariat.accueil@ault.fr

Les services :

CCAS : *ccas@ault.fr*
Ateliers Municipaux :
servicestechniques@ault.fr

Bibliothèque : 03 22 60 52 21
17 avenue du général Leclerc
bibliothèque@ault.fr
École Simone Veil : 03 22 60 50 32
Rue de Dalhausen
ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

Contacter les élus :

Marcel le Moigne : *le-maire@ault.fr*

Education - Culture - Vie associative :
h-busnel@ault.fr
Urbanisme - Environnement :
l-cholet@ault.fr
Action sociale - Administration générale :
f-lemoigne@ault.fr
Développement local -Tourisme :
a-nicquet@ault.fr

Le prochain repas offert par le CCAS aux aînés de la commune

sera servi le samedi 10 Octobre à 12h à l'ancien casino

Les inscriptions seront prises au secrétariat de mairie du 21 septembre au 7 octobre (03.22.60.36.48 ou 03.22.60.41.21)
Conditions : *Être âgé(e), ou son/sa conjoint(e), de plus de 65 ans et être inscrit(e) sur la liste électorale.*
La navette du CCAS sera disponible pour aller chercher les personnes qui le souhaitent *(le préciser à l'inscription).*

COUPON D'ABONNEMENT

À partir de septembre, les Lettres Mensuelles ne seront plus distribuées systématiquement. Mais vous pourrez **vous abonner gratuitement** si vous souhaitez continuer de recevoir la Lettre personnellement,
-en nous renvoyant ce coupon par courrier,
-ou en le déposant à la mairie,
-ou en en faisant la demande par mail à : secretariat.accueil@ault.fr

Pour une distribution à Ault en boîte à lettres:

Nom :

Adresse postale :

Pour l'envoi sur votre messagerie :

adresse mail :